MUTUELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal souhaite proposer un nouveau service accessible au plus grand nombre, à compter du printemps 2019 : une solution santé responsable et solidaire.

Grâce à un travail partenarial avec un organisme spécialisé, les habitants et le personnel communal pourront désormais bénéficier d'une mutuelle aux tarifs avantageux, adaptée à leur situation.

De plus en plus de Français renoncent aux soins, l'accès à la santé est de plus en plus coûteux, notamment pour les seniors et les foyers les plus modestes.

L'équipe municipale a estimé qu'il était de son devoir et de sa responsabilité de service public de proposer ce type de solution, à la mesure des besoins réels de chacun. Une réponse personnalisée sera apportée afin que chacun paie la juste cotisation et bénéficie des meilleurs remboursements en fonction de sa situation et des remboursements souhaités.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la logique de l'équipe municipale d'oeuvrer pour un village solidaire, soucieux d'une juste place pour chaque génération. Nous vous proposerons à l'automne une réunion publique où ce beau projet vous sera exposé.

MAIRIE DE
ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

01.64.35.90.12

Nous contacter

Copyright 2025 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux